



Conseil des  
métiers d'art  
du Québec

## Normes et Standards

BOIS



## Table des matières

<b>Les normes et standards : Bois.....</b>	<b>5</b>
2    Introduction.....	5
3    Les métiers d'art du bois .....	5
3.1    Archetier.....	5
3.2    Boisselier.....	6
3.3    Charpentier .....	6
3.4    Ébéniste .....	6
3.5    Encadreur.....	6
3.6    Facteur d'instrument.....	6
3.7    Graveur .....	6
3.8    Jouettier .....	6
3.9    Maquettiste.....	6
3.10    Marqueteur .....	7
3.11    Menuisier.....	7
3.12    Parqueteur.....	7
3.13    Pipier .....	7
3.14    Sabotier .....	7
3.15    Sculpteur sur bois .....	7
3.16    Tourneur sur bois.....	7
3.17    Vannier.....	7
4    Le matériau et ses exigences techniques .....	8
4.1    Bois massifs.....	8
4.2    Matériaux composés, dérivés ou substituts du bois.....	9
4.3    Les produits de finition .....	9
5    Les techniques et opérations de transformation.....	9
5.1    Charpenterie .....	13
5.2    Ébénisterie .....	13
5.3    Chantournage .....	13
5.4    Cintrage .....	13
5.5    Collage.....	14

5.6	Mosaïque de bois.....	14
5.7	Assemblage .....	14
5.8	Fabrication et pose de toiture en bois.....	15
5.9	Gravure sur bois.....	15
5.10	Lutherie.....	15
5.11	Marqueterie .....	15
5.12	Incrustation.....	16
5.13	Placage .....	16
5.14	Intarsia.....	16
5.15	Frise.....	16
5.16	Filets, rosaces, Yosegi, turnbridge et placages reconstitués .....	17
5.17	Menuiserie .....	17
5.18	Parquerterie.....	17
5.19	Sculpture.....	17
5.20	Tournage sur bois .....	18
5.21	Traitement de surface.....	18
<b>6</b>	<b>La fonction de la production et ses exigences .....</b>	<b>19</b>
6.1	Fonction utilitaire.....	19
6.2	Jouets de bois .....	20
6.3	Arts de la table (ustensiles de cuisine, bols, coupes à vin, plats, plateaux, salières, etc.) .....	21
6.4	Bijoux et parures .....	21
6.5	Pipes.....	22
6.6	Ameublement, décor, coffrets et articles de bureau .....	22
6.7	Instruments de musique .....	23
6.8	Métiers d'art liés à l'architecture et au patrimoine .....	25
6.9	Restauration et reproduction .....	26
<b>6.10</b>	<b>Expression .....</b>	<b>26</b>
<b>7</b>	<b>Les prescriptions.....</b>	<b>26</b>
7.1	Législation.....	26
7.2	Politiques du CMAQ .....	27



# Les normes et standards : Bois

## 1 Introduction

Les artistes et artisan.es professionnel.les de la famille de métiers d'art Bois sont reconnu.es pour leurs connaissances, leurs habiletés et la maîtrise des techniques leur permettant de concevoir et de réaliser, restaurer, reconstituer et réhabiliter des œuvres utilitaires, décoratives ou d'expression en bois.

## 2 Les métiers d'art du bois

Les artisan.es professionnel.les du Bois reconnu.es par le CMAQ sont ceux et celles mentionné.es ci-dessous.

Métiers d'art de la famille Bois	
Archetier	maquettiste
Bijoutier	marqueteur
boisselier	menuisier d'art
charpentier	parqueteur
ébéniste	pipier
encadreur	sabotier
facteur d'instruments	sculpteur
graveur	tourneur sur bois
jouettier	vannier

### 2.1 Archetier

L'archetier conçoit et réalise des archets pour instruments à cordes.

## 2.2 Boisselier

Le boisselier conçoit et réalise des boisseaux et des objets en bois cintré notamment : récipients, cylindres, moulures, divers ustensiles de cuisine en bois.

## 2.3 Charpentier

Le charpentier conçoit et réalise des structures, principalement en bois, constituant l'ossature partielle ou complète des bâtiments contemporains ou anciens, notamment : charpentes de murs, toits, plafonds, coffrages, revêtements intérieurs ou extérieurs.

## 2.4 Ébéniste

L'ébéniste conçoit et réalise des meubles, objets et éléments architecturaux de style traditionnel ou contemporain en bois massif, placages ou matériaux dérivés du bois.

## 2.5 Encadreur

L'encadreur conçoit et réalise des cadres en bois ouvré dans le but de mettre en valeur une œuvre.

## 2.6 Facteur d'instrument

Le facteur d'instrument conçoit et réalise des instruments de musique en différents matériaux avec ou sans mécanismes complexes. Il est généralement spécialisé dans la facture d'un instrument spécifique (à cordes, à percussion, à vent, etc.), ce qui peut couvrir un éventail large de métiers assez différents selon l'instrument.

Le luthier conçoit, fabrique, répare et restaure des instruments à cordes frottées ou pincées sur caisse de résonance.

## 2.7 Graveur

Le graveur conçoit et réalise des dessins et des décors sur bois par gravure.

## 2.8 Jouettier

Le jouettier conçoit et réalise des jeux, jouets et marionnettes en bois.

## 2.9 Maquettiste

Le maquettiste conçoit et réalise des modèles tridimensionnels réduits (maquettes) en bois: ensembles architecturaux, bâtiments, appareils, prototypes, etc.

## **2.10 Marqueteur**

Le marqueteur conçoit et réalise des assemblages de pièces de bois et autres matériaux finement découpées, pour créer un motif ornemental appliqué ou incrusté sur une surface de bois plane constituant un objet autonome (tableau, plateau, etc.) ou l'élément décoratif d'un objet (coffret, boîtier, meuble, etc.).

## **2.11 Menuisier**

Le menuisier conçoit et réalise des ouvrages de bois sur mesure destinés à l'aménagement et à la décoration fixe, extérieure et intérieure, des bâtiments, notamment : portes, fenêtres, lambris, armoires, placards et autres éléments d'architecture et d'ameublement.

## **2.12 Parqueteur**

Le parqueteur conçoit et réalise des assemblages de pièces (lames) de bois qui constituent des revêtements de sol (parquets), finement découpées et posées, pour créer un motif ornemental.

## **2.13 Pipier**

Le pipier conçoit et réalise des pipes.

## **2.14 Sabotier**

Le sabotier conçoit et réalise des sabots.

## **2.15 Sculpteur sur bois**

Le sculpteur sur bois conçoit et réalise des formes en volume, en relief (ronde-bosse, haut-relief, bas-relief), soit par taille directe ou par assemblage. Les œuvres sculptées peuvent être décoratives, fonctionnelles ou d'expression.

## **2.16 Tourneur sur bois**

Le tourneur sur bois conçoit, réalise et restaure des objets et des éléments de mobilier ou d'architecture en bois dont la forme arrondie est principalement fabriquée au tour à bois. Il peut aussi concevoir et réaliser de petites pièces par tournage fin et délicat, en bois et/ou d'autres matériaux.

## **2.17 Vannier**

Le vannier conçoit et réalise des objets et des meubles à l'aide de tiges végétales fines et flexibles choisies en fonction de l'effet recherché.

### 3 Le matériau et ses exigences techniques

La création et la fabrication de produits de bois comportent plusieurs types d'exigences techniques imposées par:

- les propriétés du matériau;
- les techniques de transformation du matériau;
- l'usage du produit.

Les premières exigences techniques qui s'imposent à l'artisan.e de la famille Bois sont:

- l'identification des essences de bois;
- la connaissance des propriétés physiques des bois en fonction de l'usage envisagé.

#### 3.1 Bois massifs

Le bois est un matériau naturel dont la connaissance et l'exploitation par l'artisan.e supposent l'appréciation et le respect de cette dimension organique, aussi bien du point de vue technique (caractéristiques physico-chimiques du bois et contrôle anticipé des retraits, expansion, gauchissement, etc.) que du point de vue esthétique (choix d'une loupe dont le tourneur anticipe l'effet esthétique, composition d'essences de couleurs et textures différentes, etc.).

Les propriétés du bois varient selon l'essence utilisée, soit : la dureté, la flexibilité, la couleur, la texture, le grain, la teneur en eau, la masse, la résistance à la décomposition, etc.).

Le bois utilisé peut être d'essence indigène (commerciale ou non) ou exotique. La nature et la qualité des essences auront un effet direct sur la qualité et sur la valeur du produit de bois. Il faudra donc pouvoir identifier l'essence de bois à l'état brut ou usiné, ainsi que ses différentes coupes (tangentielle, radiale, transversale, déroulée).

### 3.2 Matériaux composés, dérivés ou substituts du bois

Il faut noter d'emblée l'utilisation croissante de matériaux dérivés du bois (composites industriels pressés ou moulés) et de nouveaux matériaux industriels se substituant au bois.

Ces matériaux (bois composite, placages, contreplaqués, mélamine, bois de particules, bois de fibres MDF, etc.), font souvent appel à de nouvelles techniques d'assemblage et de traitement de surface plutôt qu'à celles traditionnellement associées au bois massif.

Si les objets réalisés avec ces matériaux ont des liens évidents avec les produits de bois, il convient de les soumettre aux mêmes exigences minimales que les objets équivalents réalisés en bois massif.

Traditionnellement, plusieurs matériaux autres que le bois et ses dérivés entrent dans la fabrication d'objets artisanaux. Ces objets peuvent être joints au bois par incrustation, collage, laminage, ou autres techniques. Ils sont souvent indispensables à la conception de l'objet et souvent contribuent par un motif décoratif à enrichir le design d'ensemble du produit de bois.

### 3.3 Les produits de finition

Certains effets obtenus sur le bois proviennent de l'utilisation contrôlée de produits industriels (vernis, teintures, laques, gommes, colorants, etc.) ou naturels (cire d'abeilles, huiles, pigments, gommes, résines, etc.). On trouve aussi beaucoup de produits de finition « hybrides » qui combinent des ingrédients naturels et synthétiques. La finition ne sert pas seulement d'« effet » esthétique mais sert de protection au bois contre les changements d'humidité, les saletés, etc. et augmente donc sa durée de vie.

## 4 Les techniques et opérations de transformation

Les techniques ci-dessous décrites sont celles utilisées le plus fréquemment par les artisan.es travaillant le bois. L'artisan.e doit posséder les connaissances minimales des processus de transformation du bois préalables à ses propres interventions.

Le bois ne devient prêt à être travaillé qu'après plusieurs étapes de préparation :

- Avant l'abattage : à partir du bois debout (ex.: sculpture dans l'arbre, teinture du bois pendant sa croissance, etc.)
- Après l'abattage : à l'état brut partiellement ou grandement transformé (ex.: bûche, bille, rondin, planche, placage, cheville, etc.).

Le séchage du bois est un facteur primordial en ébénisterie car il est garant de la qualité finale du produit. Le séchage se faisait traditionnellement à l'air ambiant mais les procédés modernes de séchage au four assurent un meilleur contrôle de l'humidité du bois et ainsi une meilleure garantie qu'il ne va pas « travailler », c'est à dire se déformer à l'usage.

Techniques et opérations de fabrication :

<b>Sélection des matériaux</b>	choix des arbres et des essences
<b>Préparation des matériaux</b>	traçage; débitage; délignage; rabotage; dégauchissage; appareillage; collage.
<b>Planification de la production</b>	plans; modélisation 3D; liste de débit; gabarits; formes; moules.

<b>Usinage du bois à l'aide de machines-outils, d'outils portatifs et d'outils manuels</b>	sciage; perçage; tournage; formage; profilage; toupillage; défonçage (machinage du bois en prévision des différentes familles d'assemblage y compris tenonnage et mortaisage); entailage; sculpture; chantournage; queues d'aronde.
<b>Sculpture sur bois (pièces sculptées, éléments d'ébénisterie, etc.)</b>	machines à sculpter; ébauche (main, machine-outil); taille directe (main, machine-outil); outillage numérique.
<b>Placage (bois et autres matériaux)</b>	tranchage; aboutage-jointage; collage; pressage (manuel, presse sous vide).
<b>Marqueterie (bois et autres matériaux)</b>	chantournage; tranchage; assemblage; remplissage; collage;

	biscuitage; pressage.
<b>Assemblage des éléments</b>	collage; vissage; clouage; chevillage; installation d'éléments sur le site.
<b>Installation d'éléments de quincaillerie</b>	ferrage; charnières; serrures.
<b>Finition</b>	ponçage (machines-outils, outils portatifs et manuels); application d'enduits de finition (laques, époxy, vernis, peinture, huiles, cires) par des techniques de barattage; trempage; vaporisation; procédés manuels.
<b>Fabrication d'outils sur mesure et d'affûtage</b>	outils de coupe; outils mécaniques; touret; pierres; polissage.
<b>Décor</b>	dorure; peinture décorative sur bois; sérigraphie sur bois; gravure (burin, pointe, gouge, ciseau à bois, pyrogravure, CNC, laser, etc.).

Ce tableau est emprunté à l'étude Analyse générale et de tâches des métiers et professions du secteur des métiers d'art, SQDM, 1995, p.134 [adaptation].

#### 4.1 Charpenterie

Le travail de charpenterie consiste en la fabrication, l'assemblage et la mise en place des différents éléments en bois massif formant l'ossature d'un bâtiment. Les éléments constituants (fermes, pannes, lattes, chevrons, etc.) sont réalisés en bois massif et assemblés par des techniques traditionnelles (tenons-mortaise, embrèvement, enfourchement, etc.).

Les charpentes traditionnelles ont une ossature en bois massif reconnu pour sa durabilité et sa solidité.

#### 4.2 Ébénisterie

Les artisan.es ébénistes ont recours à des techniques de transformation de la matière spécifiques au métier (la menuiserie, la marqueterie, le placage, le chantournage, le cintrage, le collage, la mosaïque de bois, le sciage, l'assemblage, la sculpture, le traitement de surface, et le tournage) afin de réaliser des meubles ou différents objets utilitaires et/ou décoratifs en bois.

#### 4.3 Chantournage

Le chantournage consiste à découper un motif dans une pièce de bois, à la main ou par outillage électrique. À moins d'une intention contraire clairement annoncée par l'artisan.e, le découpage ne doit laisser aucune trace de scie ni aucune éclisse.

#### 4.4 Cintrage

Le cintrage consiste à cintrer et ensuite coller entre elles des lamelles de bois usiné afin d'obtenir des pièces de bois extrêmement solides, avec une forme permanente (ex. : pattes de chaise).

Le pliage à la vapeur permet d'assouplir et de cintrer des pièces de bois qui durciront en séchant sur un gabarit dont elles prendront la forme.

## 4.5 Collage

Le collage consiste à juxtaposer et à coller entre elles des pièces de bois usiné afin de réaliser de grandes surfaces (panneaux, dessus de table, etc.) ou un volume.

Les surfaces réalisées doivent être lisses et les pièces en bois parfaitement collées les unes aux autres, sur toute la longueur.

Il est possible de combiner des bois de couleurs contrastantes pour obtenir un motif ou une ligne sur la coupe. D'autres matériaux peuvent aussi être insérés (feuilles d'acrylique transparent ou de couleur, feuilles de métal, etc.).

Le choix de l'essence de bois et du type de colle est très important en fonction de l'usage de l'œuvre et de l'endroit où celle-ci sera installée (intérieur ou extérieur, résidence privée ou commerciale, etc.).

## 4.6 Mosaïque de bois

La mosaïque de bois consiste en l'assemblage de pièces découpées, de couleurs contrastantes et montées sur une base afin d'obtenir des motifs géométriques ou figuratifs.

Les pièces de bois doivent être machinées et assorties avec soin, leur assemblage doit être parfaitement précis. À moins d'une intention contraire clairement annoncée par l'artisan.e, la surface finale obtenue sera lisse, sans aucune aspérité d'arête ou de coin relevé.

## 4.7 Assemblage

L'assemblage consiste à joindre des pièces de bois au moment de la fabrication ou de la décoration de l'œuvre.

Les techniques d'assemblage les plus fréquentes sont caractérisées notamment par l'utilisation de tenons et mortaises, de chevilles, de biscuits, de colle, de quincaillerie (vis et clous), etc.

Toutes ces techniques permettent d'obtenir un assemblage d'une grande solidité et peuvent être utilisées aussi à des fins décoratives.

## 4.8 Fabrication et pose de toiture en bois

Les artisain.es ont recours à des techniques et des procédés traditionnels pour la fabrication et la pose des composantes en bois formant le recouvrement des toitures et des façades d'un bâtiment.

Plusieurs types de toitures en bois peuvent être réalisés en différentes essences de bois.

## 4.9 Gravure sur bois

La gravure sur bois consiste en la réalisation (au burin, à la pointe, à la gouge, au ciseau à bois, etc.) de dessins ou de motifs sur un support de bois. La gravure peut aussi être réalisée à l'aide de machines numériques (CNC, laser, etc.).

## 4.10 Lutherie

Les techniques de lutherie sont pratiquées par les luthiers pour la fabrication des instruments de musique à cordes (violons, guitares, mandolines, etc.).

Le choix des essences de bois est un aspect très important du métier. Les bois, qu'ils soient indigènes ou exotiques, seront choisis en fonction de leur rôle dans l'instrument, soit pour leurs qualités physiques (dureté, résistance, souplesse, résonance, etc.), soit pour leurs qualités décoratives (pour les parties plus apparentes des instruments).

## 4.11 Marqueterie

Le terme marqueterie désigne un ouvrage de bois appliqué sur un support, également en bois, par feuilles minces (placages) formant un dessin qui peut être géométrique, figuratif ou abstrait.

La marqueterie peut être réalisée avec plusieurs essences de bois de teintes et de textures différentes et/ou avec d'autres matériaux (nacre, pierre, métaux, os, etc.).

Les placages doivent être découpés et assortis avec le plus grand soin. Leur assemblage par juxtaposition ou superposition doit être parfaitement précis. À moins d'une intention contraire, clairement annoncée par

l'artisan.e, la surface finale obtenue doit être lisse, sans aspérités d'arêtes ni coins relevés.

Traditionnellement, les filets et rosaces réalisés en marqueterie sont associés à la lutherie (pour la décoration des instruments à cordes), aux meubles de style et aux boiseries (lambris, plafonds, etc.).

#### 4.12 Incrustation

L'incrustation consiste à insérer une ou plusieurs pièces de bois (ou d'autres matériaux) dans une cavité creusée dans une base de bois. L'incrustation doit être réalisée de façon parfaitement précise.

#### 4.13 Placage

On nomme placage une mince feuille de bois sciée, tranchée ou déroulée sur une grume (billot).

Par extension, on donne aussi le nom de placage à l'action et au résultat de recouvrir une surface en y collant le placage d'une même essence de bois, sans autres fantaisies. En marqueterie, le placage désigne à la fois les fines lamelles de bois utilisées, l'action de les coller sur un support de bois, de même que le motif décoratif obtenu en combinant les diverses essences de bois.

#### 4.14 Intarsia

Proche de la marqueterie, l'intarsia se pratique dans le bois massif. Les pièces de bois sont chantournées, parfois sculptées, puis assemblées pour former des compositions à plat ou en relief dont le résultat visuel s'apparente à la marqueterie. L'assemblage doit être précis, la sculpture faite selon les règles de l'art.

#### 4.15 Frise

Le terme frise désigne un bandeau décoratif fabriqué par l'assemblage de différentes essences de bois et/ou d'autres matériaux et présentant des motifs qui peuvent être symétriques, géométriques ou figuratifs. La frise longe ou ceinture un panneau de bois ou une pièce de mobilier ou d'architecture.

Le frisage est l'art de créer et d'installer les frises.

#### **4.16 Filets, rosaces, Yosegi, turnbridge et placages reconstitués**

Bien que les filets, les rosaces, les marqueteries anglaises (turnbridge) et les marqueteries japonaises (yosegi) entrent dans le domaine de la marqueterie, ils sont généralement fabriqués de façon différente. Tous ces produits sont d'abord assemblés en blocs massifs. Ces blocs sont ensuite sciés ou tranchés en placages pour être utilisés comme tels. Les filets et rosaces sont généralement incrustés, les turnbridge et yosegi généralement plaqués.

#### **4.17 Menuiserie**

Les techniques de menuiserie sont utilisées principalement par les menuisiers à la fabrication et l'installation des portes, fenêtres, placards, meubles en bois massif, ainsi que différents éléments architecturaux en bois.

#### **4.18 Parqueterie**

Le terme parqueterie désigne un assemblage de pièces de bois massif qui recouvre un plancher en formant un motif. Ce motif peut être plus ou moins élaboré, géométrique, figuratif ou abstrait, aux couleurs et textures souvent contrastantes.

#### **4.19 Sculpture**

La sculpture consiste dans la taille du bois afin d'obtenir des objets en ronde-bosse, en haut ou bas-relief, à surfaces lisses ou texturées, ou pour réaliser des éléments destinés à être intégrés dans un assemblage final (poignées de meubles, pièces d'architecture, etc.).

La sculpture sur bois peut être réalisée par le retrait progressif de matière jusqu'à obtenir la forme désirée ou par l'ajout de matière par assemblage de pièces de bois.

La sculpture se pratique avec divers outils manuels (couteaux, ciseaux, gouges, poinçons, avec ou sans maillet) et/ou divers outillages électriques.

## 4.20 Tournage sur bois

Le tournage sur bois désigne le façonnage d'une pièce de bois sur un tour, avec divers outils de coupe (gouge, fermoirs, nez rond, plateaux, mèche, outils et matériaux de ponçage, de polissage, de finition), dans le but d'en arrondir une partie ou le tout.

Le tournage est notamment utilisé pour la création de poteaux, balustres, moulures, pattes, fuseaux, perles, moules et matrices, bols, plats, vases, coupes et autres articles de cuisine, jouets, pièces sculpturales, etc.

La surface obtenue est généralement lisse et met très bien en valeur le grain du bois en fonction du design recherché. Des textures peuvent être ajoutées après tournage avec des outils manuels ou électriques.

La pièce de bois à tourner peut être brute ou avoir été laminée avant d'être travaillée au tour, ce qui permet d'obtenir des effets de contraste entre différentes essences de bois sur le produit final.

Les pièces réalisées au tour (moulures, poignées, pieds de table, etc.) sont souvent exécutées en combinaison avec d'autres techniques.

## 4.21 Traitement de surface

Le traitement de surface peut avoir une fonction de protection et/ou de décoration de l'objet de bois ou de l'ouvrage, par l'une des techniques suivantes.

### - Application de teintures

Les teintures appliquées sur le bois et pénétrant sa surface sont utilisées pour uniformiser ou changer la couleur du bois, ou pour rehausser son grain naturel.

### - Application d'enduits de protection

Les enduits de protection déposent une pellicule transparente à la surface du bois, amplifient ou diminuent l'éclat, protègent le bois de l'humidité, de la poussière et de la détérioration. Le lustre pourra être obtenu avec de la cire, de l'huile, du shellac, de la laque, ou des vernis comme les produits au polyuréthane.

#### - Peinture sur bois

La peinture masque le bois par une pellicule opaque ou semi-opaque, mate ou lustrée. Elle permet une coloration unie complète ou une décoration par une intervention graphique spécifique. Différents décors sur bois peuvent être réalisés par la peinture de motifs ornementaux (polychromie) ou par l'imitation de diverses essences de bois, marbre ou décors de marqueterie (glacis).

#### - Dorure

La dorure est une technique de décor qui consiste en l'application de minces feuilles d'or, d'argent, de cuivre ou de palladium sur une surface lisse ou gravée. En plus de sa fonction décorative, la dorure sert aussi à protéger les surfaces ainsi traitées.

#### - Autres traitements

Les techniques de pochoir, de sérigraphie, de faux-finis, de marouflage sont aussi utilisées pour décorer les objets ou les pièces de bois.

Le choix d'un produit de finition est très important pour protéger une œuvre, en fonction de son usage et de l'endroit où elle sera installée ou utilisée (intérieur, extérieur).

## 5 La fonction de la production et ses exigences

### 5.1 Fonction utilitaire

Les objets utilitaires en bois sont d'une immense variété et doivent offrir une garantie d'efficacité et de durabilité, démontrées notamment par les indicateurs suivants :

- Solidité des assemblages;
- Contrôle des effets d'expansion et de contraction du bois;
- Efficacité des mécanismes et des systèmes soutenant la fonction (charnières, emboîtements, poignées, serrures, etc.);
- Qualité de la finition;
- Durabilité des effets esthétiques (incrustations, patines, placages, etc.);
- Revêtement de surface adapté à l'usage et durable.

Des indicateurs plus spécifiques s'ajouteront en fonction des marchés visés : jouets de bois, arts de la table, bijoux et parures, ameublement-décor-bureau, facture instrumentale, bâtiment et architecture.

## 5.2 Jouets de bois

Si on utilise le contre-plaqu , il est recommand  de choisir une qualit  sup rieure (bouleau ou merisier baltique ou russe par exemple). Les bois mous, notamment le c dre, ne sont pas recommand s (risques d'allergies et d' chardes). Toutes les faces des pi ces de bois doivent  tre lisses au toucher et sans ar tes coupantes.

Les crit res techniques suivants seront appliqu s   l' valuation des jouets de bois:

- Aucune marque de scie;
- Aucun  clat ni aucune marque visible d'outil;
- Aucune  gratignure due au sablage (croisant le grain du bois);
- Aucune marque de br lure;
- Int rieur des coins arrondi;
- Roues et autres accessoires solidement fix s;
- Les parties mobiles doivent bouger ais ment sans blocage;
- Les pi ces d tachables doivent pouvoir  tre attach es de mani re fonctionnelle et s curitaire;
- R sistance selon une dur e de vie normale;
- Finition non-toxique.

Les jouets de bois doivent respecter les exigences de Sant  Canada en mati re de s curit  des jouets pour enfants et des produits connexes :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/rapports-publications/industrie-professionnels/guide-destine-industrie-exigences-matiere-securite-jouets-enfants-produits-connexes-sommaire/document-reference.html>

### 5.3 Arts de la table (ustensiles de cuisine, bols, coupes à vin, plats, plateaux, salières, etc.)

Le matériau doit être approprié à l'usage prévu dans le design de chaque objet. Les surfaces doivent être lisses au toucher et sans marques d'égratignures. On choisira un bois dur approprié pour tout ustensile touchant aux aliments. Les revêtements, non toxiques, ne doivent pas altérer le goût.

Les critères techniques suivants seront appliqués à l'évaluation des objets de table :

- Poids et équilibre (au toucher et à l'œil);
- Fonctionnalité des objets et de leurs composantes;
- Bonne finition des pièces (sans danger de déchirure, revêtement non-toxique, etc.);
- Facilité d'entretien régulier ou conseil spécifique;
- Étiquetage conforme.

### 5.4 Bijoux et parures

Les bijoux de bois respecteront les exigences générales en métiers d'art pour la fixation, la solidité et la sécurité des épinglettes, fermoirs et tiges de métal.

Les critères techniques suivants seront appliqués à l'évaluation des bijoux et parures :

- Solidité, confort et finition impeccable;
- Fiabilité et permanence des effets de coloration;
- Fiabilité de la qualité des matériaux (bois et autres);
- Fiabilité des assemblages et des colles;
- Fiabilité des fermoirs;
- Matériaux non-toxiques et non-allergènes;
- Qualité des ajouts mécaniques associés au bois.

## 5.5 Pipes

Les pipes sont généralement fabriquées en bois de bruyère pour sa résistance à la chaleur et à l'humidité, sa dureté et sa facilité de façonnage, son goût neutre qui n'ajoute pas de saveurs indésirables à la fumée du tabac, de même que pour la finesse de son grain qui permet d'obtenir un fini lisse et agréable au toucher.

Les critères techniques suivants seront appliqués à l'évaluation des pipes :

- Bonne maîtrise du tournage;
- Bonne maîtrise du sablage;
- Bonne construction : position des trous, jonction entre le bouquin et le fourneau, solidité du bout (renforcement en ébonite ou acrylique);
- Qualité d'exécution : pas de fendillage du bois; colmatage discret des défauts de la bruyère, propreté de l'intérieur du fourneau, traitement possible à la cire et au vernis adéquat;
- S'il y a lieu, bonne exécution de sculpture.

## 5.6 Ameublement, décor, coffrets et articles de bureau

Pour toute pièce de mobilier ou tout objet de bois, l'habileté, le savoir-faire et le respect des règles de l'art des métiers du bois doivent demeurer prépondérants.

Quand il y a assemblage, tous les joints doivent être propres, solides, esthétiques, et toutes les parties mobiles doivent bouger aisément (les portes ou les tiroirs d'un meuble). On ne doit voir aucune trace de colle ni de scellant entre les pièces de bois. La finition et le ponçage doivent être soignés.

Certains types d'objets ou d'ouvrages (par exemple crayons, ouvre lettre, etc.) peuvent comporter des éléments manufacturés.

La destination fonctionnelle de l'objet ou de l'ouvrage sera un facteur déterminant pour le choix du type de texture et de finition. Sauf intention clairement annoncée par l'artisan.e, toutes les pièces doivent être agréables au toucher et de finition parfaite.

Les critères techniques suivants seront appliqués à l'évaluation des meubles et autres objets de bois :

- Fonctionnalité du tout (espace de rangement, etc.);
- Solidité (assemblages);
- Sécurité (équilibre des bases, des pieds, des systèmes de fixation, etc.);
- Fiabilité et sécurité des pentures et de la ferronnerie;
- Efficacité des systèmes (portes, tiroirs, couvercles, etc.);
- Pose soignée des revêtements ;
- Confort et ergonomie (sièges, etc.);
- Facilité d'entretien.

## 5.7 Instruments de musique

On trouve à travers le monde un très large éventail d'instruments de musique de toutes sortes. L'élément essentiel de tous ces instruments est qu'ils sont destinés à une fonction précise : permettre l'exécution d'une pièce musicale. Deux paramètres sont importants : l'émission du son et la justesse relative des sons émis.

On distingue :

- Facture d'instruments à cordes (violons, guitares, mandolines, etc.)
- Facture d'instruments à vent : flûtes, hautbois, clarinettes, saxophones, incluant les instruments classiques européens ainsi que tous les instruments traditionnels issus des différentes ethnies;
- Facture d'orgue : conception, fabrication et installation in situ. Ces instruments peuvent facilement prendre 25,000 heures à fabriquer et requièrent l'expertise de plusieurs disciplines;
- Facture de piano;
- Facture de clavecin;
- Facture d'instruments à percussion : éventail très large d'instruments, passant de la cuillère musicale au marimba, tambours à peaux naturelles

ou synthétiques. Beaucoup de modèles s'inspirent de diverses traditions ethniques.

La fabrication d'un instrument de musique doit être guidée par trois critères de qualité :

- La qualité sonore de l'instrument,
- sa jouabilité,
- sa durabilité.

Les critères techniques suivants seront appliqués à l'évaluation des instruments de musique :

- Fonctionnalité du tout, y compris les fonctions dans un système d'accord donné (diapason et justesse selon l'instrument);
- Qualité des finitions;
- Durabilité et souplesse des vernis;
- Respect des proportions (ex : longueur de la corde vibrante, diapason du manche et diapason de la table, etc.);
- Ajustement et finition des pièces fonctionnelles telles que le manche, la touche, les chevilles, etc.;
- Utilisation d'assemblages appropriés : colles, vis, assemblages mécaniques;
- Particularités des divisions de la corde vibrante, répartition des harmoniques.

L'instrument doit témoigner que l'artisan.e a une bonne connaissance des :

- Technologies des matériaux : bois, peaux, métaux, huiles, résines, colorants, pigments, etc.;
- Technologies actuelles s'appliquant à son instrument;
- Cordes, matériaux et autres disponibles sur le marché;
- Matières premières ou choix des bois;
- Originalité des modèles;

- Éléments intervenant dans le réglage des instruments : par ex. : âme, chevalet, barre d'harmonie, etc.;
- Forces et tensions entrant dans le système complexe qu'est l'instrument;
- Matériaux entant dans la composition des vernis.

S'il s'agit de travail sur un instrument ancien, l'artisan.e doit démontrer des connaissances approfondies des :

- Matériaux entant dans la composition des vernis pour l'entretien des vernis anciens sans causer de dommages à l'instrument;
- Techniques en vigueur pour la restauration et la conservation des œuvres anciennes.

## 5.8 Métiers d'art liés à l'architecture et au patrimoine

Un large éventail de métiers d'art sont liés à l'architecture et au patrimoine. Ils touchent pratiquement tous les aspects de la construction et de la restauration de bâtiments. Pour les métiers du bois, on parle principalement de charpenterie, de menuiserie et d'ébénisterie.

Les artisan.es qui œuvrent dans le domaine des métiers d'art liés à l'architecture et au patrimoine doivent démontrer des connaissances approfondies des :

- Styles de l'architecture des différentes époques et des matériaux propres aux époques concernées;
- Techniques de menuiserie avec une spécialisation dans le domaine du patrimoine bâti;
- Structures des bâtiments et assemblages des composantes;

Les artisan.es qui exercent dans le domaine de la restauration doivent démontrer des connaissances et une expertise approfondie dans la restauration des ouvertures, des boiseries, moulures et éléments intégrés (escaliers, murs et plafonds à caissons, etc.).

En charpenterie comme en menuiserie, la connaissance des propriétés du bois est fondamentale. Le bois utilisé pour la restauration doit avoir suffisamment séché avant d'être travaillé afin d'éviter son rétrécissement et sa déformation. Les bois utilisés doivent être sains, sans pourriture, échauffure, nœuds vicieux ou pourris.

## 5.9 Restauration et reproduction

Le travail de restauration et de reproduction doit se caractériser par la fidélité et le respect à l'égard de la pièce originale ou des parties conservées de la pièce originale. Cela peut impliquer la fidélité aux techniques de travail initialement appliquées, mais n'exclue pas l'utilisation de techniques et procédés plus actuels dans la mesure où ils n'affectent pas la qualité de la restauration ou de la reproduction.

## 5.10 Expression

En métiers d'art, les pièces d'expression, dans ce cas-ci celles créées en partie ou en totalité avec le matériau bois, doivent manifester la même maîtrise technique que celle attendue des objets utilitaires.

# 6 Les prescriptions

## 6.1 Législation

L'artisan du bois doit respecter :

- La Loi sur les produits dangereux;
- Le Règlement sur les produits dangereux;
- Le Code du bâtiment (s'il y a lieu);

Le Guide des règles de sécurité relatives aux jouets, publié par Santé Canada précise les politiques à suivre :

- Jouets interdits;
- Jouets réglementés;
- Dangers mécaniques;
- Protection pour les moins de trois ans;
- Inflammabilité;
- Toxicité;
- Dangers liés à l'électricité et à la chaleur;

- Jouets non réglementés;
- Autres mesures applicables aux jouets.

## 6.2 Politiques du CMAQ

Toutes les créations et productions dans le domaine du bois doivent respecter la Définition d'une production métiers d'art ainsi que les Normes et Standards de la famille de métiers Bois.